

eoient une sépara-  
ment été tués. Cel-  
, & on craignoit  
risent les armes, a-  
ange ne cessoit de

côté ne vouloient  
ix avec eux ; tout  
a guerre , & s'étoit  
r dans les Conseils  
un incendie, qu'on  
éteindre , obliga  
M. de Louvigny  
cet Officier réussir  
la peine , à faire  
uasis. Il se fit ren-  
quois , qu'il trouva  
& il les conduisit  
n les présentant  
lit que les princi-  
s le suivoient de  
Général à mande-  
es aboucher ave-  
onniers.

ncement d'Août  
ent jusqu'au qua-  
ais parussent , &  
ouvant les retenue  
. Ils lui avoient  
plaisance , qu'il  
tendant si lontem-  
ouais , & ils l'a-  
éclarer contre ce  
avoient osé violer  
leur fit observer  
ertu de ce mêm

DE LA N. FRANCE. LIV. XIX.  
Traité , de joindre ses armes à celles des Of-  
fenses , que quand il désespéreroit d'obtenir  
des Coupables une satisfaction suffisante ;  
qu'il ne s'étoit point encore endormi sur cela ;  
qu'il avoit déjà retiré tous les Prisonniers ,  
& qu'il comptoit bien que les Agresseurs fe-  
roient le reste.

Il parut que ce discours les avoit appasés ,  
& ils s'embarquoient déjà pour s'en retourner  
chez eux , lorsque le Sieur de Vincennes ar-  
riva de Michillimakinac. Il dit au Gouver-  
neur Général qu'il étoit venu avec les Chefs  
les Outaouais , & qu'il les avoit quittés assez  
rès de l'île , parce qu'ils l'avoient prié de  
rendre les devants , pour scavoir de leur  
être , s'il voudroit bien les admettre en sa  
rérence. M. de Vaudreuil le renvoya pour  
dire qu'ils pouvoient venir , & fut rap-  
peller les Iroquois.

Les Outaouais parurent dans un état d'hu-  
miliation , qui annonçoit d'abord qu'ils ne  
rérendoient pas excuser leur faute . Mon ce-  
tre , dit le Chef , qui portoit la parole ,  
ous confessons qu'en frappant l'Iroquois sur  
Natte ( 4 ), c'est en quelque façon sur toi ,  
que nos coups ont porté : pardonnez à des ce-  
sensés , qui n'ont plus de conseil , parce ce  
que tous leurs Anciens sont morts. Tu peux ce-  
rir de nous telle vengeance , qu'il te plaira ; ce  
ais si tu veux bien nous faire gracie , tu se-  
uras pas lieu de t'en repentir. Tant que ce  
nous vivrons , nous ne céserons de t'en mar- ce  
er notre reconnaissance , & dès à présent ce  
nous sommes disposés à faire à ceux , que ce  
nous avons offensés , toutes les satisfactions , ce  
( 4 ) C'est-à-dire , sur ton Terrain.

1705.